

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail véhicule spécial	01) BENAZZATO	BK 29 - 32	CH 9136 05

Constructeur	BENAZZATO GRU S.p.A., Via Gaggio 30, I-21015 Lonate Pozzolo
Identification	sur la plaquette du constructeur "BK 29-32" devant le No. du châssis
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur coffre des commandes électr.
Numéro du châssis	à droite, en haut sur support de la jambe pivotante
Importateur principal	INTERMAG AG, Baumaschinen, Ausstellungsstrasse 114, 8031 Zürich
Véhicule homologué	1397

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4 Suspension -- Direction par pivot
Frein de service	air comprimé, 2-conduites, indirect, tambours, sur roues AR, 1 valve de desserrage rapide dans la conduite de commande
Frein d'arrêt	mécanique, tambours, sur roues AR

Carrosserie grue

Dimensions 02)	intérieur	extérieur
Longueur		13950
Largeur		2500
Hauteur		3850
Porte à faux	av	av 2400
	ar	ar 4770
Empattement		6780
Voies :	av 355	ar 1800
Distance anneau axe	av 2400	ar 9180
Distance pivot		axe ar

Poids :	avant	arrière	total
Poids à vide	4100	7600	11700
Charge utile			
Poids total			11700
Poids garantis 03)	4200	8200	12400
Pneus	26-8.0-14/9.0-14	39x13/11.00-16	
Ply/bar	16 / 8,0	18 / 8,0	
Charge	4500	8600	
pour V max	25	30	
Vitesse maximale selon constructeur			25
Vitesse maximale selon tenue route			25

Moteur de travail	
Marque	Type
Brut	à l/min
Silencieux	
Mesure des gaz	
Déparasitage	

Equipement	
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs :	ar 2a (E)
Catadioptrés	ar I (E) (sur panneau de marquage AV)
	lat. I (E) (centre vhc)
	ar III (E) (sur panneau au-dessus des roues
Feux de gabarit	av ULO CH 1 0503 01 (AR)
	lat.
	ar A-R (E) (à l'extrémité de grue CH 1 1103 01)
	ar vers l'av A-R (E)

Eclairage plaque	1/370x150x170 mm
Cale	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail (véhicule spécial)</u>	Poids à vide	<u>11700</u>
Marque-et type	<u>BENZAZZATO BK 29 - 32</u>	Charge utile	<u>-</u>
FH-No.CH	<u>9136 05</u>	Poids total	<u>11700</u>
Carrosserie	<u>grue</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- 01) Vhc spécial : distance anneau-ess.AR, longueur du train routier
 02) Dimensions : contrôler les conditions de braquage à l'immatriculation
 05) Essieux : démontables; type à l'AV = EK 4200 / type à l'AR = EK 8200

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 25 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
 137 - Signalisation : panneaux de marquage à l'AV et à l'AR sur supports des feux; également à l'AR et latéralement à l'extrémité de grue avec feu de gabarit; signal;
 140 - Les béquilles doivent être repliées et assurées solidement avant la course;
 141 - Assurer : la tourelle en position de marche et toutes les parties mobiles de la grue;
 160 - Montage : les feux prescrits, y compris les clignoteurs de direction et les catadioptres;
 223 - Le poids de l'ensemble
 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix;
 233 - Autorisée seulement avec les véhicules tracteurs ayant un empattement maximum de mm.

Lieu et date de l'homologation Winterthour, 24.09.86
HI(ZH)/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation